

- 2.6 Le Comité recommande que le Canada se prépare à renouveler l'accord du NORAD et demande que l'on accorde plus d'importance à la surveillance spatiale qu'à la défense aérienne. Le Canada devrait demander d'être consulté sur toute mesure visant à abroger le Traité de limitation des systèmes antimissiles balistiques (TAM) ou à placer des armes dans l'espace.

### Réponse

*Le Gouvernement convient avec le Comité que le Canada doit négocier une nouvelle reconduction de l'accord du NORAD, tout en prenant en compte les changements dans la nature des menaces pesant sur l'Amérique du Nord, les nouvelles technologies et les défis qui se poseront dans l'avenir.*

*Le Canada continue de s'opposer à l'abrogation ou à l'affaiblissement du Traité sur les missiles antimissiles balistiques (ABM) ratifié en 1972 ainsi qu'au déploiement d'armes dans l'espace. Le Canada constate avec satisfaction que le gouvernement américain a décidé de s'en tenir à l'interprétation restrictive du Traité ABM. Nous avons vu avec intérêt ces dernières années la politique et la stratégie de défense des États-Unis évoluer vers une valorisation des systèmes tactiques antimissiles, basés au sol ou en mer. Pour l'instant, le Canada veut s'attacher à mieux comprendre la défense antimissile, par la recherche et la consultation de pays de même opinion. Si, plus tard, le Canada décidait de jouer un rôle au niveau de la défense antimissile balistique, ce rôle ne serait pas déterminé de façon isolée, mais au contraire en liaison avec l'évolution des arrangements visant la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord et, peut-être, de l'ensemble des pays de l'OTAN. Pour que le Canada participe à une telle défense, il faudrait que celle-ci soutienne une analyse coûts-bénéfices, qu'elle soit d'un prix abordable, qu'elle réponde sans conteste à nos besoins, et qu'elle permette de renforcer les missions que nos Forces exécutent déjà, telles la surveillance et les communications.*

*Le Canada poursuivra un dialogue sur ces questions avec les États-Unis, à la fois en dehors et à l'intérieur du NORAD.*